



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2002

EAUBONNE Lundi 20 janvier 2003 à 17 heures

Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents ou représentés (liste des participants en annexe).

Plus de 1/3 des établissements équestres affiliés FFE 2002 et 1/3 des licenciés 2002 "fléchés Tourisme Equestre", à jour de la cotisation FFE 2002 étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

A 17 h 30, Jean Pierre DUFOUR Président du CDTE 95, ouvre la séance.

Christian LIBES Président du CDEVO accueille tous les Membres participants et passe la parole au Président du CDTE 95, Jean Pierre DUFOUR :

"C'est avec un vif plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale Ordinaire 2002 et je suis heureux de vous voir si nombreux.

Je remercie tout particulièrement Monsieur Claude LERNOULD, représentant Mathias LAMARQUE Directeur DDJS 95, Robert DUSSIEUX Président CDOS 95, Christian LIBES Président CDEVO, Claude AMMERICH représentant Michel ALVERE Directeur ONF, Delphine GIRAULT Représentant Thierry COT Directeur du PNR du Vexin Français, Constantin ANGELOUGLOU Président CODERANDO 95, Hélène SUZANNE représentant Marc LHOTKA Président CRTEIF, Jacques LECOMTE Président CDTE 78.

Se sont excusés car retenus au dernier moment : François SCHELLIER, Président du Conseil Général du Val d'Oise, François JOLLIVET Directeur des Sports du Conseil Général du Val d'Oise, Jacqueline REVERDY, Présidente de la FFE, François LUCAS, Président du CREIF, Pierre SUBILEAU Haras Nationaux, Arthur DEHAINE Président association pour l'élaboration de la charte du Parc Régional Oise Pays de France, Gérard CLAUDEL Président Parc Naturel du Vexin Français.

Quorum : 19 établissements pour un total de 38 établissements Tourisme Equestre adhérents à la FFE en 2002 et porteur de 263 voix pour 717 licences Tourisme Equestre 2002 sont présents ou représentés à cette assemblée Générale

L'Assemblée Générale a pour objet de résumer l'année pour rendre compte de l'exercice écoulé et aussi de répondre aux questions et suggestions de chacun. Nous sommes là pour vous entendre.

## RAPPORT MORAL

L'activité du Tourisme Equestre dans notre département en 2002 a été gravement perturbée par les aléas administratifs et financiers et l'absence sur le terrain des représentants élus du CDTE 95.

Le Tourisme Equestre en Val d'Oise a donc été porté essentiellement par les initiatives de quelques clubs : Le Laos du Roncerais à BETHEMONT la FORET, GEE à PARMAN, La Tanière à LE PERCHAY, Le Centre Equestre de MERIEL, Les Crêtes à CHERENCE...

**CDTE 95 COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE du VAL D'OISE**

**Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle, 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE**

☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02 E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association Loi 1901 N° W953002406 Siret : 484 123 724 000 11 APE : 9319 Z – Siren : 484 123 724

Suite à la démission de Claude CAGNON Président du CDTE 95, j'ai assuré en intérim la présidence depuis le 25/10/2002 et dans quelques minutes je transmettrai ma fonction au Président nouvellement élu par vos suffrages.

Durant ces trois mois je n'ai pu effectuer que peu d'actions au regard de la situation transitoire de l'association, je m'en excuse auprès des principaux intéressés du Tourisme Equestre.

### **Le Comité Directeur CDTE 95 :**

Monsieur Jean Michel MILLECAMPS a été coopté en remplacement de Pierre LAPLISE le 23/05/2002.

Durant l'exercice 2002, le Comité Directeur a reçu les démissions des Membres suivants :

Monsieur Pierre LAPLISE membre du CDTE 95 a présenté sa démission le 17/05/2002. Monsieur Claude CAGNON Président du CDTE 95 a présenté sa démission le 25/10/2002, Messieurs Pierre DARGERRE, Jean Michel MILLECAMPS et Jean Pierre DUFOUR Membres du CDTE 95 ont présentés leurs démissions en date du 19/01/2003.

Conformément à nos statuts, articles 10 et 12, des élections pour élire un nouveau Président et un nouveau Comité Directeur du CDTE 95, sont organisées par le CDEVO, à l'occasion de l'Assemblée Générale 2002 le 20 janvier 2003 à 18 heures 30 à EAUBONNE.

### **Le renouvellement des Membres du Comité Directeur :**

En application du règlement intérieur article 4, un appel à candidature a été envoyé par le CDEVO, le 02/12/2002 et la convocation à l'assemblée générale électorale le 28/12/2002.

Appel à candidature : Annexe : 6

En date du 23/12/2002, la liste des candidats enregistrée :

Candidat au poste de Président : Jean Michel MILLECAMPS

Candidat Membres : Isabelle IVANCE, Claudine VINCENT, Chantal LARTIGUE, Jean Pierre DUFOUR.

Non retenu : Benoît TRAEN (pas de licence 2002).

Bulletin de vote et liste des candidats : annexe : 7

En application de l'article 4, une commission des votes a été constituée

*Composition de la Commission des votes* : Président : Jean Paul HEURTEFEU, Secrétaire Général CREIF, *Membres* : Gilbert POUMIER, Christiane BOSCH, Gladys CHEVILLARD, Bernard BERETE. Le bureau des votes est ouvert de 18 heures 30 à 19 heures 30

Résultats des votes du Comité de Tourisme Equestre :

Nombre total clubs T. Equestre votants : 38

Nombre de clubs T. Equestre votants exprimés : 20

Nombre total de licences T. Equestre : 717

Nombre de licences T. Equestre exprimées : 507

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Taux de participation : 71 % voix exprimées : 53% clubs exprimés.

Candidat au poste de Président du CDTE 95 :

Nombre de candidat : 1

Jean Michel MILLECAMPS : 507 voix élu,

Candidats membres Comité Directeur T. Equestre :

Nombre de candidats : 4

**CDTE 95 COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE du VAL D'OISE**

**Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle, 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE**

**☎ 01.39.59.74.02 ☒ 01.39.59.74.02 E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association Loi 1901 N° W953002406 Siret : 484 123 724 000 11 APE : 9319 Z – Siren : 484 123 724

Chantal LARTIGUE :	453 voix	élue
Jean Pierre DUFOUR :	448 voix	élu
Isabelle IVANCE :	425 voix	élue
Claudine VINCENT :	100 voix	non élue.

Après consultation des Membres, le Président Jean Michel MILLECAMPS propose le poste de Secrétaire Générale à Madame Chantal LARTIGUE qui accepte. Le poste de Trésorière Générale est proposé à Madame Isabelle IVANCE, qui accepte. Le Comité Directeur approuve à l'unanimité

Le compte rendu de cette assemblée générale 2002 enregistrera le résultat de ces nouvelles élections.

#### **Cooptation de Membres au Comité Directeur :**

Jean Michel MILLECAMPS propose la cooptation de membres au Comité Directeur :

Claudine VINCENT et Benoît TRAEN.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix absolues.

#### **Les licences Tourisme Equestre 2002 :**

- 2001 : 699
- 2002 : 717 soit une progression de 3%.

Les établissements délivrant des licences Tourisme Equestre en Val d'Oise :

- 2001 : 32
- 2002 : 38 soit une progression de 19%.

Deux établissements sont agréés pour la formation professionnelle ATE à ce jour :

- Le Centre équestre des Crêtes à CHERENCE,
- Le Centre équestre du Laos du Roncerais à BETHEMONT la FORET.

#### **Les actions engagées en 2001 - 2002 :**

##### La compétition :

6 concours TREC organisés de septembre 2001 à septembre 2002, dont 3 organisés dans le cadre du championnat départemental et 2 en entraînements.

A noter la participation au Championnat de France des clubs à LAMOTTE BEUVRON, du centre équestre de MERIEL avec une très belle 5<sup>ème</sup> place en équipe en niveau TREC 1.

Voir annexe 1 : Résultats des cavaliers du Val d'Oise 2002.

#### **La Randonnée :**

L'animation du territoire : Les randonnées découvertes du territoire Val d'Oisiens ont été effectuées par l'association GEE par la Rencontre des Cavaliers de Saint Clair sur Epte, le centre équestre de MERIEL avec la Fête de la Campagne à L'ISLE ADAM, les randonnées à thème du centre équestre des Crêtes à CHERENCE avec les Déjeuners au Jardins d'Epicures, de clochers en clochers et ses week-ends découverte du Parc Naturel du Vexin français, le centre équestre la Tanière à LE PERCHAY sur ses circuits découvertes : Le sommet du Vexin, Randonnée des Etangs, Tour du Vexin.

Quelques randonnées à la journée ont été proposées par différents clubs : DOMONT, ANDILLY, MERIEL...

Certains établissements ont proposé aux cavaliers Franciliens des destinations plus lointaines :

- Centre équestre des Crêtes : Baie de Somme, Le Haut Aragon, le Lot et le Vexin,
- Centre équestre La Tanière, programme 2002 : Tour de France équestre des Parcs Naturels Régionaux : Perche, Marais du Cotentin, Brenne, Chevreuse, plage du Nord, randonnée en ARGONE (hommage à Jean MERMOZ)...
- Le Tour de France des Parcs Naturels Régionaux s'est terminé à l'occasion d'une grande fête le 29 septembre 2002 en présence des officiels du PNR du Vexin et du mouvement Sportif Départemental (Conseil Général, DDJS 95, CDOS 95) autour d'une centaine de cavaliers à THEMERICOURT, siège du PNR du Vexin Français. Ce projet a rassemblé pour l'ensemble du Tour de France, 382 cavaliers de la région parisienne, de province, de Belgique et d'Espagne. Au total 31 Parcs ont été visités et 46 randonnées organisées en 3 ans.

### **La Communication :**

Sur l'initiative du Comité Départemental de Tourisme et de Loisirs du Val d'Oise à LUZARCHES, la chaîne EQUIDIA, en collaboration avec le CDTE 95, a été réalisé un film sur le patrimoine culturel et historique de notre département et les possibilités de visites à cheval des différents sites touristiques à cheval. Nous remercions tous les établissements équestres et ceux qui ont collaborés à la réalisation de ce film.

Les coordonnées du siège social du CDTE 95 à EAUBONNE ont été diffusées et actualisées auprès de tous les interlocuteurs du Tourisme

### **Charte du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France (SENLIS) - Parc des Trois Forêts :**

Le CDTE 95 a participé aux différentes réunions d'organisation des sentiers et hébergements du territoire.

### **Salon du Cheval 2002 à PARIS :**

Une présence a été assurée sur le stand du CRTEIF par les élus du CDTE 95 pour renseigner le grand public sur les possibilités de pratique du Tourisme Equestre en Val d'Oise.

Nous remercions le CRTEIF de la proposition de participer au Salon du Cheval. Cependant, l'exiguïté de l'espace réservé au Val d'Oise n'a pas permis un affichage efficace et une bonne tenue du stand. Pour l'année prochaine nous devons anticiper ce projet afin d'être placé dans un hall plus passant.

### **CRTEIF :**

Claude CAGNON et Jean Pierre DUFOR ont représenté le CDTE 95 aux réunions du CRTEIF.

La question de la réforme des diplômes et du Tourisme Equestre a été abordée.

La question du reversement de la cote part départementale des licences fédérales fléchées "Tourisme" a été abordée, actuellement aucune réponse ferme n'a été reçue à ce jour.

**CDTE 95 COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE du VAL D'OISE**

**Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle, 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE**

**☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02 E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

**Association Loi 1901 N° W953002406 Siret : 484 123 724 000 11 APE : 9319 Z – Siren : 484 123 724**

### **Commission Endurance : Présidente Claudette GARDERET**

La commission s'est réunie à plusieurs reprises et a proposé diverses actions vers les clubs et la promotion du niveau CLUB. Un obstacle pour l'organisation est à souligner c'est le coût des frais vétérinaires et balisages pour un rapport financier modeste.

Pour cette année, les concours : CHAUMONTEL, GICE, SERAINCOURT GICE, MERIEL GICE et SHF. Le nombre de partants est modeste mais les performances de qualité.

En 2003 : Il est envisagé les manifestations suivantes : SERAINCOURT GICE, LUZARCHES GICE, BOISEMONT SIF, CHERENCE SIF.

En l'absence d'aides aux organisateurs, la discipline a beaucoup de difficulté à se développer.

### **Le CDEVO :**

Nous remercions le CDEVO et son Comité Directeur pour les services rendus durant cet exercice : Travail administratif, prêt de matériel, prêt de salles de réunion, service du personnel...

La Maison des Comités Départementaux Sportifs est un outil d'exception dans la vie des Comités Départementaux.

En conclusion, je souhaite que cette Assemblée Générale donne à tous la possibilité de s'exprimer, de bâtir un nouveau programme d'activités et de permettre une relance efficace du Tourisme Equestre Val d'Oisiens.

- **Approbation du rapport moral :**

Le rapport moral de l'exercice 2002 est proposé au vote de l'assemblée Générale.

- **Approbation du rapport financier du Trésorier :**

Le rapport financier de l'exercice 2002 est proposé au vote de l'assemblée Générale.

En cours d'exercice, le CDTE 95 a reçu un chèque de Monsieur Gilbert LA SALA de 4 487. 53 € endossable à la date du 30/01/2003.

Jean Michel MILLECAMPS demande que le fond associatif du CDTE 95 actuellement en attente, soit dès le 30/01/2003 mis à disposition du CDTE 95.

Christian LIBES demande une description des mouvements comptables depuis 1997. Aucune pièce comptable n'est existante dans les archives. Il n'est pas possible de répondre à cette question.

Dans le cas de l'encaissement du chèque en attente, le passé sera régularisé et permettra à tous de prendre un nouveau départ en toute sérénité.

- **Adoption du budget prévisionnel 2003 :**

Calendrier prévisionnel des manifestations 2003 : Voir annexe : 2

En l'absence de fonds associatif, il n'est pas possible d'établir un budget prévisionnel. Je vous présente sommairement les projets de cette année.

Jean Michel MILLECAMPS présente ses actions futures pour le Tourisme Equestre. C'est une activité intégrée à La FFE. La diversité des activités et produits des centres équestres est un besoin économique pour l'ensemble, le tourisme équestre en est une voie. La nécessité de faire découvrir notre discipline comme un produit rentable à tous les clubs du département est une de nos missions de demain.

La communication avec notre Fédération (CRTEIF, CDTE Ile de France), nos partenaires institutionnels Départementaux et régionaux (CDTL, CRTL, Conseil Général et Régional, les PNR...) est une priorité après une si longue période de sommeil.

Les missions et rôles du CDTE 95 par rapport au CRTEIF et au CDEVO doivent se définir.

Une des missions essentielles est de rallier les cavaliers indépendants (en dehors des structures clubs et fédérales) à nos actions de terrain et ainsi gagner en représentativité. Il y a actuellement plus de pratiquants tourisme équestre hors fédération que de licenciés...

Le cavalier de club d'Ile de France ne connaît pas les plaisirs du Tourisme Equestre et de ce fait n'est pas demandeur.

**CDTE 95 COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE du VAL D'OISE**

**Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle, 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE**

☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02 E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association Loi 1901 N° W953002406 Siret : 484 123 724 000 11 APE : 9319 Z – Siren : 484 123 724

Le CDTE 95 en partenariat avec les institutionnels va mettre en œuvre un circuit départemental de randonnée pour permettre à chaque club de se rendre d'un club à l'autre.

La discipline du TREC : Le nombre de 4 à 5 clubs organisateurs de TREC est un objectif à tenir pour être représentatif. La préparation du Championnat de France CLUB est un axe d'objectif pour cette saison.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met au vote les différents points à l'ordre du jour.

Première résolution : L'assemblée Générale approuve le rapport moral du Président. Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, moins 2 abstentions.

Deuxième résolution : L'Assemblée Générale approuve le rapport compte de résultat du Trésorier. Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, moins 2 abstentions.

Le Président Jean Pierre DUFOUR remercie et salue les Membres Officiels présents et les Membres de l'Assemblée Générale et présente le nouveau Président du CDTE 95 Jean Michel MILLECAMPS.

- **Questions diverses :**

Constantin ANGELOGLOU, Président CODERANDO :

Je suis heureux d'accueillir une nouvelle équipe au CDTE 95, le CODERANDO sera heureux de collaborer aux actions des chemins et sentiers.

Le PDR va être modifié, c'est l'occasion pour les "équestres" de faire connaître leurs besoins.

Jean Michel MILLECAMPS :

La formation professionnelle est une réalité économique en mettre en avant pour les clubs demandeurs.

Alain CHASPOUL CTD :

Les agréments de formations professionnelles sont actuellement gelés en attendant la sortie du brevet professionnel qui va remplacer l'examen ATE.

Jacques LECOMTE Président CDTE 78 :

Attention pour l'organisation de TREC, tous les participants doivent être licenciés.

Claude AMMERICH représentant Michel ALVERE Directeur ONF :

Il est présenté le code de circulation en forêt et les principales règles de sécurités ainsi que les missions de l'ONF.

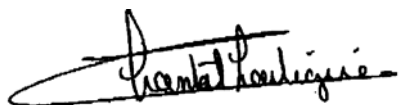
Un plan d'aménagement de la Forêt de MONTMORENCY est en cours pour une meilleure circulation des chevaux et des piétons.

S. POTIER : Quelles sont les limitations en forêts pour les cavaliers ?

Claude AMMERICH : Rappelle que les week-ends les galops sont réglementés.

A EAUBONNE, le 20 janvier 2003

*La Secrétaire Générale*



*Le Président*



**CDTE 95 COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE du VAL D'OISE**

**Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle, 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE**

**☎ 01.39.59.74.02 ☎ 01.39.59.74.02 E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

**Association Loi 1901 N° W953002406 Siret : 484 123 724 000 11 APE : 9319 Z – Siren : 484 123 724**